

Pêche Monédières

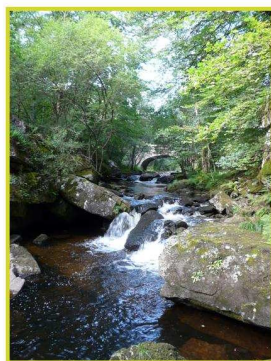
Le magazine de l'Association Agréée pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique des Monédières



RIVIERES | PÊCHE | ENVIRONNEMENT

FUSION 2013, ...

UN AN ET TOUTES SES DENTS POUR NOTRE NOUVELLE AAPPMA !!!



Voilà en effet un an que naissait l'AAPPMA des Monédières. Je ne reprendrai pas les termes de l'édito, si ce n'est pour confirmer que, après le rodage du départ, nous avons atteint notre régime de croisière, et que le bilan de cette première année peut être qualifié de bon, sans faire preuve d'un optimisme exagéré ou d'une fierté hors de propos.

Merci donc à nos bénévoles qui s'investissent sans compter (dans les deux sens du terme parfois...)

JEAN QUI RIT ET JEAN QUI PLEURE...

Cette fin d'année a malheureusement vu le départ pour l'éternité, à l'âge de 50 ans, de notre ami Didier Faure. Il laisse un grand vide dans notre équipe où ses qualités humaines

et techniques étaient très appréciées. Le télescopage de son décès avec l'actualité internationale récente, au chapitre nécrologie, me rappelle cette pensée désabusée :

« Les cimetières sont les seuls endroits sur terre où ceux qui sont partis trop tôt rencontrent ceux qui y sont arrivés bien trop tard ».

Adieu Didier

Le Président
Roland LAURENT



Didier (au centre de la photo) et toute l'équipe de l'AAPPMA lors de notre journée frayère le 19 Octobre dernier

EDITO

« Une naissance récompensée par une belle fidélité »

2013 est terminée et a vu la première année de fonctionnement de notre nouvelle AAPPMA, issue des deux anciennes AAPPMA Corrèze et de Saint-Yrieix le Déjalat.

Vous dire que nous étions certains de la réussite de ce projet serait mentir car il est vrai que cette première en Corrèze, voir dans le Massif Central avait tout d'une innovation...

Et bien après une année d'existence, vous nous avez renouvelé votre confiance en adhérant une nouvelle fois à l'AAPPMA, et les effectifs, comme tous les ans depuis 2010, sont encore en augmentation. Ceci nous conforte dans notre politique de communication auprès de nos membres tout en menant des actions concrètes pour promouvoir la pêche et défendre nos ruisseaux. MERCI !

Nous vous souhaitons donc à tous une très bonne saison halieutique sur notre territoire !

L'équipe de la Truite des Monédières

« Chaque goutte d'eau est la perle d'un collier infini qui entoure le monde. Et comme toute perle, elle est précieuse, bien que nous l'ayons oublié. »

Jacques Lacarrière

PAGE 2

Échos de nos cours
d'eau

PAGE 3

Échos de la pêche

PAGE 4

Infos et bruits de
couloirs

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>

PÊCHE en MONEDIÈRES N°4-2014

AMENAGEMENT SUR LA DADALOUZE A COMMERLY

Dans le cadre des travaux piscicoles menés par l'AAPPMA, le bassin Corrèze et la Fédération de Pêche, nous avons réalisé à l'automne 2013 une passe à poissons rustique sur la Dadalouze en amont du pont de Commerly à Saint-Yrieix le Déjalat.

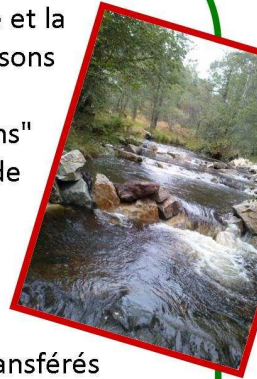
La solution technique retenue a consisté à créer une "passe à poissons" constituée de quatre prébarrages en blocs rocheux de 15 cm de chute chacun, de telle sorte que le seuil et l'aspect naturel du site soient totalement préservés.

Préalablement à ces travaux, une pêche électrique de sauvetage avait été réalisée par la Fédération de pêche, permettant la capture d'une quinzaine de truitelles sur vingt mètres environ ainsi que de quelques vairons qui ont été transférés dans la retenue de la "lève".

Remercions au passage, tous les partenaires et les bénévoles ayant participé à l'opération ainsi que la municipalité de Saint-Yrieix le Déjalat, propriétaire de l'une des rives qui a autorisée le passage des engins et permis la réalisation des travaux.

Plus de renseignements sur le site Internet de l'AAPPMA :

<http://aappma.correze.jimdo.com> ou par e-mail à aappma.correze@gmail.com



Plus d'informations sur notre site Internet

<http://aappmacorreze.jimdo.com/>

SONDES DE TEMPERATURE

Afin de mieux connaître le fonctionnement de nos cours d'eau, l'AAPPMA a mis en place sur plusieurs ruisseaux des **enregistreurs de température** depuis 2009. Les sondes sont relevées tous les six mois et permettent d'obtenir beaucoup d'informations sur les conditions de vie et de reproduction de la truite et les données obtenues aident aussi à la définition des densités théoriquement présentes. Si vous trouvez une sonde merci de ne pas la toucher et de la laisser en place !



PÊCHE ELECTRIQUE DE SUIVI DE LA RESERVE DE LA DADALOUZE

A l'automne dernier, nous avons réalisé, en partenariat avec la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze des pêches électriques de recensement sur la Dadalouze pour



connaître l'impact de la réserve. Les espèces rencontrées sont conformes (truite, vairon, loche).

Nous avons trouvé cette année des truites de 4 ans qui n'étaient pas présentes les années passées, preuve que lorsqu'on leur laisse le temps de vieillir, nos truites peuvent grandir !

L'expérimentation de la réserve se poursuit bien évidemment jusqu'en 2015. Nous vous rappelons qu'il est interdit de pêcher sur ce tronçon de cours d'eau et également qu'il est interdit d'en arracher les panneaux de réserve de pêche !

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>

POINTS SUR LES EFFECTIFS 2013



La fusion des deux AAPPMA a été bénéfique et les membres continuent de nous faire confiance puisque 2013 a vu une augmentation de **8.5 %** du nombre total de cartes vendues et de près de **10%** de nos membres statutaires. **MERCI A VOUS !**



Magnifique truite de 54 cm capturée en 2013 à la cuiller sur la Corrèze à Corrèze (© Adrien Mazeau)

UN NOUVEAU GARDE PÊCHE À PARTIR DE 2014

Depuis l'automne 2013, notre AAPPMA dispose d'un nouveau garde pêche particulier en la personne de **M. Guillaume ALTIERI**.

Celui-ci est assermenté pour les cinq prochaines années sur l'ensemble de notre territoire, là où nous détenons des baux de pêche ainsi que sur l'AAPPMA voisine de Tulle.

Cette personne est **assermentée** et nous vous demandons de l'accueillir avec bienveillance lorsque vous serez contrôlés.

Guillaume est également accompagné des quatre gardes pêche particuliers, salariés de la Fédération de Pêche de la Corrèze.

COMMENT ACHETER VOTRE CARTE DE PÊCHE

Vous pouvez adhérer à notre association en ligne grâce à la création du site internet www.cartedepeche.fr. Il vous suffit de vous connecter, de vous inscrire, de choisir l'AAPPMA des Monédières dans l'onglet AAPPMA (primordial !), de payer (pour un montant supérieur à 90 €, il est possible de payer en deux fois sans frais).

Vous pouvez également venir acheter votre carte de pêche papier chez l'un de nos dépositaires (voir la liste ci-dessous)



Chez l'un de nos dépositaires

L'atelier du Cache Noisettes à Corrèze
Avenue de la Gare
19800 CORREZE

Restaurant «L'Herbier sauvage»
Le Bourg
19300 ST-YRIEIX LE DEJALAT

Tabac Presse «Le Trèfle» à Corrèze
Avenue de la Gare
19800 CORREZE

Mairie
Le Bourg
19170 PRADINES

Magasin Vival
Zone artisanale
19800 ST-PRIEST DE GIMEL

Bar-Restaurant « La Montane »
Le Bourg
19800 VITRAC

Office de Tourisme de Corrèze
Place de la Mairie
19800 CORREZE

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>



SUCCES POUR NOTRE SITE INTERNET

Depuis le 1^{er} Janvier 2010, le site Internet de votre association est disponible.

En 2013, le site a connu une nouvelle fois un vif succès avec de nouveaux records battus !!! Désormais, ce sont plus de **11 000 personnes** qui visitent notre site Internet ou notre page Facebook chaque année.

La pêche tradition que nous défendons avec vigueur peut également s'inscrire dans la modernité ! Rejoignez-nous !

<http://aappmacorreze.jimdo.com/>

AGENDA 2014

**30 Janvier
2014**

Assemblée générale
de l'AAPPMA des
Monédières

**8 Mars
2014**

Ouverture de la
pêche en 1^{ère}
catégorie

**21 Sept.
2014**

Fermeture de la
pêche en 1^{ère}
catégorie



COMMENT NOUS JOINDRE

✉ Par courrier
M. Roland LAURENT
6, rue des Genêts
19300 EGLETONS

☎ Par téléphone
05.55.93.28.76

✉ Par e-mail
aappma.correze@gmail.com
ou sur notre site Internet
<http://aappmacorreze.jimdo.com/>

AUGMENTATION DU PRIX DE LA CARTE DE PECHE

Comme vous allez le remarquer, le prix de la carte de pêche augmente une nouvelle fois en cette année 2014. Nous tenons à vous informer que cette augmentation n'est en aucune façon une décision de notre association et que le fruit de cette augmentation est destiné à la Fédération Nationale à Paris ce que nous déplorons...

BIENTÔT UN ETANG EN GESTION À L'AAPPMA DES MONÉDIÈRES ?

2014 pourrait voir l'arrivée d'un nouveau site de pêche sur notre territoire grâce à l'étang communal de Saint-Yrieix le Déjalat aussi connu sous le nom de plan d'eau de Lachaud.

Rien n'est encore décidé, mais nous travaillons activement avec la Mairie de Saint-Yrieix pour mener un partenariat constructif sur ce site qui offrirait une zone de pêche hors des périodes de fermeture de la 1^{ère} catégorie mais qui nous servirait également de base à un projet qui nous tient à cœur depuis de nombreuses années : la création d'une école de pêche !

Nous vous tiendrons bien évidemment au courant des suites données à ce dossier.



La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>